

« Ayant fort bien réussi des expériences publiques de physique, il fut envoyé, le 10 septembre 1752, jusqu'à Villers-Cotterets, rendre au nom de son père ses respects à Mgr le duc d'Orléans », qui passait alors la revue de ses deux régiments dans la plaine de la Ferté-Milon (1). L'enfant, émerveillé par tout ce qu'il avait vu, écrivit à ses parents une lettre enthousiaste, sollicitant l'autorisation d'entrer immédiatement dans l'un de ces corps. Deux mois après, M^{me} de Chênelette adressait au Révérend Père supérieur la lettre que voici :

« Mon Révérend Père,

« Vous trouverez icy une lettre de change de 500 livres pour les différens besoins de mon fils, pour lequel j'ay encore recours à vos bontés ordinaires. Nous avons reçu sa lettre de son retour de Villerscotterets, et nous avons été surpris de ses désirs à ce point immodérés. Je vous prie de luy faire croire que nous luy permettrons jamais de s'offrir à ces régiments, sy jeune encore. Il sera toujours trop tôt pour une mère de le pleurer, car en ces tems de guerre malheureuse, combien peu sont revenus! Quel besoin de changer ce que nous luy avons autorisé avec sy grans regrés! Quel avantage recevrait-il là de ses aptitudes pour les mathématiques et la physique, que vous assurés si peu ordinaires! Qu'il reste donc dans vos conseils pour notre plus grand calme du cœur!

« Il m'a demandé de soutenir une thèse générale à la fin de l'année, je luy accorde, contant que ce sera sans dédicace, et par conséquent que la dépense n'en sera pas audela d'une centaine de livres (2). Il m'a encore

(1) Voir la *Gazette de France* du 30 septembre 1752, n° 23, p. 93.

(2) L'impression de la thèse revint à 76 livres. On lit une courte